



Déjeuner du Cercle des Réseaux

Maria Asenius, chef de cabinet de la commissaire Cecilia Malmström (Commerce)

– Mars 2015

Le 11 mars 2015, le Cercle des Réseaux a accueilli Maria Asenius, chef de cabinet de la Commissaire au Commerce Cécilia Malmström.

Cette dernière s'est exprimée sur la stratégie commerciale de l'UE et sur l'état d'avancement des négociations par l'UE de certains accords commerciaux internationaux.

Mme Asenius est longuement intervenue sur le TTIP et en particulier sur les questions d'arbitrage et de réciprocité dans les marchés publics. Elle a également échangé avec les membres du Cercle sur les différents secteurs concernés par le Traité (énergie, TIC, secteur automobile).

Maria Asenius en bref

Fonction actuelle :

Chef du cabinet de Cécilia Malmström, Commissaire en charge du Commerce.

Fonctions anciennement occupées :

Chef de cabinet adjoint du commissaire Olli Rehn.

Conseiller du Président du Parlement européen Pat Cox

Stratégie de l'Union Européenne pour le commerce

Quelle stratégie commerciale pour la nouvelle Commission ?

Maria Asenius a insisté sur les atouts de l'UE dans le domaine des échanges commerciaux, rappelant qu'elle était le premier importateur et exportateur de biens et services au monde. Pour autant, dans les années à venir, 90% de la croissance économique sera générée hors d'Europe et il est donc indispensable que l'UE se positionne en intensifiant ses liens avec les nouveaux moteurs de la croissance mondiale. Mme Asenius a indiqué que la Commission devrait annoncer sa stratégie sur ce point au mois de septembre.

D'ici là, elle a invité toutes les parties intéressées à faire part de leurs propositions pour la nouvelle stratégie de l'UE en matière de commerce, en vue de promouvoir la croissance et l'emploi à l'intérieur de ses frontières.

Poursuivre la conclusion d'accords de libre-échange

S'il s'agit d'une année cruciale pour le TTIP, Maria Asenius a rappelé que d'autres négociations commerciales étaient actuellement menées par l'UE et qu'il était important de les mener à bien, en particulier :

- Les accords commerciaux avec le Canada et avec Singapour,
- L'accord de libre-échange avec le Japon sur l'ouverture des biens et services et des marchés publics, dont les négociations progressent lentement mais qui reprendront en mai, à l'occasion de la prochaine réunion entre l'UE et le Japon,
- L'accord de libre-échange avec le Vietnam, que Maria Asenius espère voir conclu cet été ;
- Les accords avec le Mexique et le Chili en Amérique latine, qui sont encore insuffisamment ambitieux.

Il existe donc de plus en plus d'accords de libre-échange dans le monde et Mme Asenius a confirmé la nécessité de poursuivre sur cette voie.

Interrogée sur l'agenda de la Commission en matière de négociations commerciales avec l'Afrique, la chef de cabinet de Mme Malmstrom a indiqué que non moins de trois « accords de partenariat économique » avaient été récemment conclus avec différents groupes en Afrique. Elle a reconnu qu'il restait des zones blanches tout en soulignant les progrès réalisés.

Responsabiliser les économies émergentes dans le cadre de l'OMC

S'agissant des négociations commerciales au sein de l'OMC, Mme Asenius a insisté sur l'importance grandissante des économies émergentes telles que la Chine et l'Inde.

Le principal défi de l'UE aujourd'hui est de parvenir à ce que les pays émergents prennent leurs responsabilités qui vont de pair avec leur nouvelle puissance économique. Dans ce contexte, elle a rappelé sa détermination à lutter contre les distorsions de concurrence dans l'UE et à promouvoir une concurrence équitable. Dans le même temps, Maria Asenius a indiqué qu'un rééquilibrage pourrait s'avérer nécessaire afin de donner plus de flexibilité aux Etats sur la manière de réaliser leurs engagements dans le cadre de l'OMC.

Concernant l'agenda climatique, Mme Asenius a indiqué qu'un accord sur le programme de travail était prévu pour juillet et qu'elle souhaitait parvenir à un accord politique en décembre (COP21).

Les difficiles négociations du TTIP

Un agenda ambitieux

Tout au long du déjeuner, Madame Asenius a partagé avec les membres du Cercle le constat de la difficulté des négociations entourant le TTIP. Selon elle, une partie des difficultés provient du fait que les Etats-Unis sont généralement habitués à imposer leur vision dans les accords commerciaux. En outre, il s'agit d'un accord ambitieux notamment en matière de coopération réglementaire. Enfin, il n'est pas toujours aisé de satisfaire les intérêts de tous les Etats membres.

Pour autant, le round du mois de février a permis de progresser sur certains sujets – moins sensibles - et un nouveau round est programmé à Washington au mois d'avril. Dans cette perspective, la Commission préparera soigneusement les négociations sur les sujets sensibles. Madame Asenius a tenu à saluer une amélioration des négociations depuis l'initiative récente de la Commissaire Malmström destinée à améliorer leur transparence.

Agenda en matière de coopération réglementaire et de règles

En matière de coopération réglementaire, la chef de cabinet de Mme Malmström espère aboutir au principe de reconnaissance mutuelle dans un grand nombre de secteurs, à l'image des secteurs de l'appareillage médical ou du secteur automobile, qui offrent dans les deux continents les mêmes standards élevés en termes de qualité et de sécurité. Les doubles tests et les doubles certifications seraient ainsi supprimés.

Dans le chapitre des règles, Mme Asenius a confirmé que l'UE souhaitait parvenir à un accord avec les Etats-Unis sur l'énergie et les matières premières ainsi que sur les GIS. L'Union européenne est aussi attachée à obtenir un accord sur les standards sociaux et environnementaux pour assurer un développement durable.

Mme Asenius a insisté sur l'importance d'établir des règles communes entre les USA et l'UE, qui auraient dès lors une vocation à s'appliquer mondialement.

L'arbitrage dans le TTIP

Madame Asenius a évoqué la problématique de l'arbitrage dans le TTIP, en soulignant le fait que ce mécanisme existait depuis les années 1960 et que nombre d'Etats membres disposaient déjà d'accord prévoyant un tel mécanisme. Elle a également rappelé que la négociation du TTIP incluant la clause d'arbitrage investisseurs/Etats

faisait partie du mandat donné par les Etats membres à la Commission et que le traité serait donc négocié suivant ce mandat. Mme Asenius a cependant confirmé l'intention de la Commission de garantir aux Etats membres le droit de réguler dans l'intérêt public, parallèlement à la protection accordée aux investisseurs.

Secteurs impactés par le TTIP

Energie

Madame Asenius a été interrogée sur les négociations concernant les provisions du traité dans le secteur de l'énergie. Maria Asenius a confirmé son souhait de parvenir à un accord avec les Etats-Unis sur ce sujet sensible et d'obtenir un chapitre sur l'énergie malgré la réticence des Etats-Unis en raison de l'augmentation des prix du gaz qui en résulterait pour eux. Elle a néanmoins rappelé que des discussions plurilatérales se tenaient actuellement sur les 'green goods' dans le cadre de l'OMC.

Réciprocité des marchés publics dans le TTIP (et dans le traité d'investissement Chine-UE)

Interrogée sur les conséquences du TTIP dans le domaine des marchés publics, Maria Asenius a rappelé que l'UE était d'ores et déjà un marché ouvert. L'UE doit désormais convaincre les Etats-Unis d'élargir l'accès à leurs marchés publics en dépit de la réticence de nombreux gouverneurs des Etats. Pour autant, les parties ne sont à ce jour parvenues à aucun accord sur ce point.

Egalement questionnée sur l'état d'avancée des négociations du traité d'investissement entre l'UE et la Chine, Maria Asenius a souligné la concurrence faite par la Chine à l'UE et déploré les difficiles progrès des négociations. En effet, si les entreprises européennes demeurent exclues de l'accès à des pans entiers des marchés publics chinois, l'ouverture des marchés publics européens est déjà acquise et ne constitue donc plus un argument de négociation pour l'UE. Elle a néanmoins précisé que l'UE n'envisageait pas de restreindre l'accès à ses marchés publics pour faire pression sur la Chine dans les négociations.

Technologies de l'information et de la communication

S'agissant des négociations dans le domaine des TIC, les craintes quant à un abaissement des normes européennes lié à la conclusion du TTIP ont été évoquées par les participants. Madame Asenius a indiqué que ce secteur représentait le futur et que la législation européenne en la matière avait d'ores et déjà des incidences, souhaitées ou non, partout dans le monde y compris aux Etats-Unis. Mme Asenius a toutefois indiqué que l'UE réfléchissait encore à la question de savoir si elle accepterait de transiger « dans une certaine mesure » sur le sujet.

Accès au marché automobile américain

Enfin, elle s'est déclarée confiante dans les négociations sur l'accès au marché automobile américain, et a confirmé que les américains étaient favorables à la reconnaissance mutuelle dans ce domaine. Mme Asenius a confirmé qu'il s'agissait de l'un des aspects sur lequel les négociations avaient le plus progressé. Ce sujet fut également l'occasion pour elle d'évoquer les négociations commerciales en cours avec le Japon pour parvenir à un abaissement des barrières au commerce et l'intention de l'UE d'obtenir dans ce cadre un accès au marché automobile japonais.
